

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la sixième (6<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la quarante-cinquième (45<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, laquelle devait être tenue le 22 juin 2015 mais a été reportée le 1<sup>er</sup> septembre 2015, à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Présents :

- M. Paul Calce
- Mme Caroline Chiasson
- M. Robert Drolet
- M. Marc-André Durand
- Mme Sophie Filiatrault
- Mme Stéphanie Gareau
- M. Jacques Gariépy
- Mme Anne-Marie Girard
- Mme Josée Mérineau
- Mme Francine Paquette
- Mme Carole Rivest Turgeon
- M. Pierre-Luc Tremblay

Excusés :

- M. Jean-François Cloutier
- M. Maxime Lefebvre
- M. Stéphane Gauthier

Invités :

- M. Alain Charette
- M. Alain Aubuchon
- Mme Diane Bournival
- Mme Carole Bradley
- M. Stéphane Marcoux
- Mme Nadine Le Gal
- Mme Chantal Henri

M. Pierre-Luc Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres et invités. Il se dit heureux d'accueillir Mme Sophie Filiatrault, qui siégera à titre de parent, M. Marc-André Durand, enseignant ainsi que Mme Anne-Marie Girard, représentante des Universités. La directrice générale propose qu'un tour de table, afin que chaque membre du conseil et invité puisse se présenter brièvement. Le président constate ensuite le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée, à 18 h 40. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Tremblay procède à la lecture de l'ordre du jour ci-après et mentionne aux membres que le point d'information portant sur le Rapport de la relance étudiante sera reporté à la prochaine séance, puis il demande aux membres s'il y a d'autres propositions avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.

## **06.06.01 Adoption de l'ordre du jour**

- 06.06.01 Adoption de l'ordre du jour
- 06.05.02 Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2015
- 06.05.03 Suites au procès-verbal de la réunion tenue le 19 mai 2015
- 06.06.04 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 8 et 21 mai, les 16 et 25 juin et le 13 août 2015
- 06.06.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 06.06.06 Rapport de la commission des études
- 06.06.07 Résolution – Modification de la *Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par un étudiant*
- 06.06.08 Résolution – Adoption de la nouvelle *Politique de gestion des ressources humaines*
- 06.06.09 Résolution – Nomination de la personne chargée de la conduite responsable en recherche
- 06.06.10 Résolution – Nomination des membres de la commission des études 2015-2016
- 06.06.11 Résolution - Nomination d'un membre à titre de diplômé du secteur technique  
(2<sup>e</sup> mandat pour Mme Stéphanie Gareau)
- 06.06.12 Résolution – Nomination d'un membre à titre de diplômé du secteur préuniversitaire  
(2<sup>e</sup> mandat pour M. Pierre-Luc Tremblay)
- 06.06.13 Résolution - Modification du *Règlement relatif au comité exécutif* (numéro 4)
- 06.06.14 Résolution - Modification du *Règlement de gestion financière* (numéro 8)
- 06.06.15 Résolution – Calendrier 2015-2016 des assemblées du conseil
- 06.06.16 Divers (avis de motion - modification Règlement no 14 Code de vie)
- 06.06.17 Information : Présentation du *Rapport de la relance étudiante* (reporté)
- 06.06.18 Levée de la séance.

M. Jacques Gariépy, appuyé par M. Robert Drolet, propose :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté, en reportant la présentation du Rapport sur la relance étudiante à une séance ultérieure ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **06.05.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 19 mai 2015**

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, le secrétaire est dispensé de la lecture de celui-ci.

Mme Josée Méryneau, appuyée par Mme Stéphanie Gareau, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 19 mai 2015, tel qu'il a été présenté avec les corrections effectuées à la page 12, au point 05.05.12, 7<sup>e</sup> ligne qui se lira comme suit : Plusieurs facteurs influencent les dépenses et les revenus, tels le coût des conventions et les revenus PES».

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **06.05.03 Suites au procès-verbal de l'assemblée tenue le 19 mai 2015**

Mme Francine Paquette mentionne, en suivi, que le poste de sous-ministre de l'éducation n'est plus occupé par Mme Marie-Claude Champoux mais par Mme Sylvie Barcelo. La rencontre prévue avec le ministre au Centre collégial de Mont-Tremblant n'a pas été tenue, mais les pourparlers se poursuivent afin de faire cheminer le dossier relatif au statut de ce Centre. Le tournoi de golf et soirée accorDons, au profit de la Fondation du CSTJ, ont été couronnés de succès.

### **06.06.05 Examen des procès-verbaux des réunions du comité exécutif tenues les 8 et 21 mai, 16 et 25 juin et le 13 août 2015**

Mme Paquette demande si les membres ont des questions portant sur les sujets traités lors de ces réunions :

Les corrections suivantes sont mentionnées :

- À la résolution de la page 5 (procès-verbal du 8 mai), corriger le montant de 290 090 \$ par 190 090\$.
- À la 3<sup>e</sup> ligne du paragraphe traitant du fonds des investissements (procès-verbal du 13 août), remplacer fonds de fonctionnement par fonds des investissements.

Des questions sont posées relativement à l'abrogation de la Politique sur les mauvaises créances, qui n'a plus sa raison d'être vu le pouvoir délégué au comité exécutif ainsi que sur le calcul de l'augmentation des prix de la cafétéria, qui se fait à partir d'une moyenne pondérée de l'IPC des produits alimentaires. En ce qui concerne le projet du

gymnase du Centre de Mont-Laurier, le Collège a présenté une demande de subvention, mais il faudra aller chercher la participation financière des partenaires et la Fondation sera mise à contribution, si la subvention nous est accordée.

#### **06.06.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études**

##### **Président**

M. Pierre-Luc Tremblay ne 'a aucun sujet à présenter. Il cède donc la parole à Mme Francine Paquette.

##### **Directrice générale**

La directrice générale mentionne que son rapport sera bref. Elle annonce que le Ministère a renouvelé l'accréditation à titre de CCTT de l'Institut du véhicule innovant (IVI), pour une autre période de 5 ans et elle félicite cette équipe qui a travaillé fort afin que l'accréditation soit obtenue.

Mme Paquette parle du déroulement des travaux d'agrandissement qui sont bien amorcés. Elle invite M. Stéphane Marcoux, directeur des Ressources matérielles, à présenter ce projet qui permettra d'accueillir des étudiants au Bloc K.

M. Marcoux expose le projet en traitant de son historique, du concept, des plans et maquette, et il termine avec l'estimation des coûts et l'échéancier.

Ce projet de 15,3 M\$, annoncé en 2013 vise à permettre de mieux remplir notre mission, dans un contexte de croissance de la population étudiante. Une demande a été présentée afin qu'un montant additionnel de 2,3 M\$ soit octroyé pour la construction du sous-sol, en conformité avec la demande pour le rehaussement du devis pédagogique, qui augmenterait de 4 000 à 4 300 étudiants. L'acceptation de cette demande devrait être imminente, car recommandation des professionnels du ministère a été émise. Le calendrier des travaux s'échelonne de l'été 2015 à l'automne 2017. Le suivi des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires est assuré par une reddition de comptes ministérielle très serrée.

##### **Directrice des études**

Mme Carole Rivest Turgeon mentionne que la rentrée s'est très bien déroulée, pour nos 5 024 étudiants à Saint-Jérôme. Le Centre de Mont-Laurier connaît une année record avec 364 étudiants, comprenant deux cohortes en Sciences de la nature. À Tremblant, la population étudiante a baissé vu la fin du programme de Soins infirmiers. En terminant, la directrice des études mentionne qu'elle siège maintenant au comité exécutif de la Commission des affaires pédagogiques du réseau collégial.

### **05.05.06 Rapport de la commission des études**

Le rapport de la commission des études tenue le 10 juin dernier a été envoyé aux membres. En l'absence de M. Jean-François Cloutier, Mme Rivest Turgeon rappelle qu'un avis favorable avait alors été émis concernant la *Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par des étudiants*.

### **06.06.07 Résolution – Modification de la *Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par des étudiants***

M. Alain Charrette, directeur adjoint des études responsable du registrariat et du cheminement scolaire, fait état du processus ayant conduit à la modification de la ***Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par des étudiants***. Un sous-comité de la direction des études a effectué la réflexion entourant la révision de cette politique et la rédaction de celle-ci. Un guide d'intervention sera rédigé et mis en œuvre afin de faciliter l'application de cette politique.

Considérant que la *Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par un étudiant* a été adoptée par le conseil d'administration le 28 février 2006 et modifiée le 22 janvier 2008 ;

Considérant que cette politique devait être actualisée et qu'une équipe de la Direction des études, en collaboration avec le Service du cheminement scolaire, a procédé à la révision de celle-ci ;

Considérant que cette politique révisée vise à ce que le Diplôme d'études collégiales (DEC) et l'Attestation d'études collégiales (AEC) recommandés par le Cégep soient garants de la qualité du travail réalisé par chacun de ses étudiants ;

Considérant que cette politique favorise l'adoption par les étudiants de comportements fondés sur les valeurs éthiques d'honnêteté et de responsabilité et qu'elle vise à assurer l'équité dans le processus d'évaluation des étudiants ;

Considérant que les modifications proposées ont reçu un avis favorable de la commission des études, lors de la séance tenue le 10 juin 2015 ;

Considérant que les changements proposés sont présentés pour approbation par le conseil d'administration, par un membre de la direction des études, responsable du Service du cheminement scolaire.

Mme Josée Méryneau, appuyée par M. Paul Calce, propose :

« d'adopter les modifications proposées à la *Politique institutionnelle sur la fraude, le plagiat et la tricherie par un*

*étudiant*, telle qu'elles ont été présentées et expliquées par un membre de la Direction des études ».

### **C.A. 51 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **06.06.08    Résolution - Adoption de la nouvelle *Politique de gestion des ressources humaines***

Mme Chantal Henri, directrice des ressources humaines, présente la nouvelle *Politique de gestion des ressources humaines* (la : « PGRH »).

Considérant que la *Politique de gestion des ressources humaines* en force actuellement avait été adoptée par le conseil d'administration le 26 juin 1996 et qu'elle devait être actualisée.

Considérant que la nouvelle *Politique de gestion des ressources humaines* présentée remplacera l'ancienne Politique de gestion des ressources humaines du Cégep de Saint-Jérôme (datant de 1996).

Considérant que la nouvelle Politique est conforme à la législation actuelle de la *Loi sur les Collèges d'enseignement général et professionnel* (L.R.Q. c. C-29) qui stipule qu'un collège doit adopter une politique de gestion de ses employés membres d'une association accréditée au sens du Code du travail et que la politique doit comprendre minimalement des dispositions concernant l'embauche, l'insertion professionnelle, l'évaluation et le perfectionnement.

Considérant que cette nouvelle politique reconnaît des valeurs organisationnelles et reflète la mission et la vision du *Plan stratégique et de réussite* du Cégep de Saint-Jérôme et qu'elle fournit un cadre de référence en précisant les valeurs et principes sur lesquels se fonde sa philosophie de gestion des ressources humaines.

Considérant que la *Politique de gestion des ressources humaines* respecte, dans les orientations et les actions qu'elle défend, des ententes intervenues avec les partenaires syndicaux et contenues dans les différentes conventions collectives et qu'elle tient compte des balises légales et réglementaires qui encadrent le Collège dans les différentes lois du travail, les politiques, les procédures et directives ou normes et des règlements auxquels elle est assujettie.

Considérant que les modifications proposées ont été présentées en CRT et que la nouvelle *Politique de gestion des ressources humaines* est présentée par la directrice des ressources humaines pour approbation par le conseil d'administration.

Mme Anne-Marie Girard, appuyée par M. Jacques Gariépy, propose :

« d'adopter la *Politique de gestion des ressources humaines* révisée, telle qu'elle a été présentée par la directrice des ressources humaines et d'abroger la *Politique de gestion des ressources humaines* datant de 1996 ».

### **C.A. 52 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **06.06.09 Résolution – Nomination de la personne chargée de la conduite responsable en recherche**

Considérant que la *Politique institutionnelle d'intégrité en recherche* (PIIR) a été modifiée le 19 mai dernier afin de s'harmoniser avec la nouvelle *Politique sur la conduite responsable en recherche* (Politique) des Fonds de recherche du Québec (FRQ), qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Considérant que cette Politique exige que les établissements d'enseignement se dotent d'une politique institutionnelle en la matière et qu'ils respectent les exigences minimales imposées par les FRQ, notamment en ce qui concerne le processus de gestion d'une allégation.

Considérant que cette nouvelle Politique exige également que chaque établissement désigne une personne chargée de la conduite responsable en recherche qui a comme rôle de veiller à la promotion de la conduite responsable auprès de la communauté de recherche de l'établissement et à la gestion des allégations de manquement à cette conduite, le cas échéant.

Considérant que cette personne doit occuper un poste-cadre lui conférant une indépendance et une autonomie décisionnelle suffisante notamment pour gérer adéquatement les conflits d'intérêts en lien avec la gestion d'allégations de manquement à la conduite responsable en recherche et que cette personne constitue le principal point de contact entre l'établissement et les FRQ.

Considérant que le comité de direction recommande que soit nommée, à titre de Personne chargée de la conduite responsable en recherche, Me Diane Bournival, coordonnatrice du Service des affaires corporatives.

M. Paul Calce, appuyé par Mme Chiasson, propose :

« de nommer Me Diane Bournival, coordonnatrice du Service des affaires corporatives, à titre de Personne chargée de la conduite responsable en recherche, et d'en informer le Fonds de recherche du Québec (FRQ) ».

**C.A. 53 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**04.04.10 Résolution - Nomination des membres de la commission des études 2015-2016**

Mme Rivest Turgeon mentionne que la liste présentée ne comprend pas les représentants des étudiants, lesquels devraient être nommés lors de leur prochaine assemblée générale. Il est donc possible que ce point revienne à l'ordre du jour prochainement, afin de compléter la composition de la commission des études. Le nom de M. Durand sera corrigé sur cette liste.

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 15 concernant la Commission des études.

CONSIDÉRANT que les membres sont nommés au conseil d'administration, suite à une recommandation de l'Assemblée générale des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants ou après désignation par leur groupe respectif pour les autres membres.

CONSIDÉRANT que ces membres désignés, qui formeront la commission des études 2015-2016, sont mentionnés sur la liste ci-jointe.

Mme Josée Mélineau, appuyée par M. Marc-André Durand, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études du Cégep de Saint-Jérôme, pour l'année 2015-2016, les personnes dont le nom apparaît sur la liste des membres de la commission des études 2015-2016, laquelle a été transmise par la Direction des études, en conformité avec l'article 3 du Règlement numéro 15 ».

**C.A. 54 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**06.06.11 Nomination d'un membre à titre de diplômé du secteur technique  
(2e mandat pour Mme Stéphanie Gareau)**

Considérant que le premier mandat de Mme Stéphanie Gareau, à titre d'administratrice, siégeant à titre de titulaire d'un DEC du secteur technique prend fin ;

Considérant que Mme Stéphanie Gareau sollicite un deuxième mandat et désire continuer à siéger au sein du conseil d'administration du Collège.

Considérant que le comité exécutif recommande, à l'unanimité, de nommer Mme Stéphanie Gareau à titre de titulaire d'un diplôme d'études collégiales du secteur technique du Collège, membre du conseil d'administration, pour un deuxième mandat ;

M. Paul Calce, appuyé par Mme Josée Méryneau, propose :

« De nommer Mme Stéphanie Gareau, comptable agréée, membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, à titre de titulaire d'un diplôme d'études collégiales de formation technique, et ceci pour un deuxième mandat qui sera d'une durée de trois (3) ans ».

**C.A. 55 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**06.06.12 Résolution - Nomination d'un membre à titre de diplômé du secteur  
préuniversitaire (2e mandat pour M. Pierre-Luc Tremblay)**

Considérant que le premier mandat de M. Pierre-Luc Tremblay, à titre d'administrateur, siégeant à titre de titulaire d'un DEC du secteur préuniversitaire prend fin ;

Considérant que M. Pierre-Luc Tremblay sollicite un deuxième mandat et désire continuer à siéger au sein du conseil d'administration du Collège.

Considérant que le comité exécutif recommande, à l'unanimité, de nommer M. Pierre-Luc Tremblay à titre de titulaire d'un diplôme d'études collégiales du secteur préuniversitaire du Collège, membre du conseil d'administration, pour un deuxième mandat ;

M. Paul Calce, appuyé par Mme Josée Méryneau, propose :

« de nommer M. Pierre-Luc Tremblay, psychoéducateur, à titre de membre du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, pour le poste réservé au titulaire d'un diplôme d'études collégiales du secteur préuniversitaire, pour un deuxième mandat d'une durée de trois (3) ans ».

**C.A. 56 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**06.06.13 Résolution – Modification du *Règlement relatif au comité exécutif* (numéro 4)**

CONSIDÉRANT que le *règlement no 4 relatif au comité exécutif* devait être adapté suite à la modification du règlement numéro 1 et également, mis à jour ;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées sont présentées aux membres et qu'elles furent approuvées par les membres du comité de direction et du comité exécutif ;

CONSIDÉRANT que l'adoption des modifications apportées abrogera le règlement numéro 13.

M. Jacques Gariépy, appuyé par Mme Anne-Marie Girard, propose :

«d'adopter les modifications proposées et apportées au Règlement n° 4 *Règlement relatif au comité exécutif*, telles que ces modifications ont été présentées ; et

d'abroger le règlement numéro 13 *Règlement modifiant le règlement numéro 4 (sur le comité exécutif)* ».

**C.A. 57 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité

**06.06.14 Résolution - Modification du *Règlement de gestion financière* (numéro 8)**

Mme Carole Bradley, directrice des finances, mentionne que cette politique a surtout connu des changements au niveau de la forme et les principaux changements touchent les CCTT.

CONSIDÉRANT que le règlement no 8 *Règlement de gestion financière* a été mis à jour, entraînant des modifications à celui-ci ;

CONSIDÉRANT que ces modifications sont présentées aux membres du conseil d'administration par la directrice des finances.

M. Marc-André Durand, appuyé par M. Robert Drolet, propose :

« d'adopter les modifications proposées et apportées au Règlement de gestion financière (règlement numéro 8) ainsi que ces modifications ont été présentées par la directrice des finances ».

**C.A. 58 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité

**06.06.15 Résolution – Calendrier 2015-2016 des assemblées du conseil d'administration**

Considérant que le calendrier des assemblées du Conseil d'administration de l'année 2015-2015 avait été déposé lors de la dernière assemblée et qu'il est maintenant présenté aux membres du Conseil pour approbation.

M. Robert Drolet, appuyé par M. Jacques Gariépy, propose :

« d'approuver le calendrier des assemblées du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme pour l'année 2015-2016 tel qu'il a été présenté aux membres du conseil d'administration par la coordonnatrice du Service des affaires corporatives ».

**C.A. 59 (2014-2015)**

La proposition est adoptée à l'unanimité

**06.06.15 Divers (avis de motion pour la modification du règlement n° 14 Code de vie)**

La directrice générale mentionne que la modification du règlement no 14 sera traitée lors de la prochaine séance du conseil.

**06.06.16 Information : - Rapport relance étudiante 2014 (reporté)  
- Activités Fondation CSTJ**

M. Alain Aubuchon rappelle que le Tournoi de golf a été très prisé et a permis de réaliser une collecte de fonds importante.

**06.06.17 Levée de la séance.**

Mme Caroline Chiasson, appuyée par M. Marc-André Durand, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 20 h 28.

Pierre-Luc Tremblay  
Président

Diane Bournival  
Coordonnatrice Service des Affaires corporatives